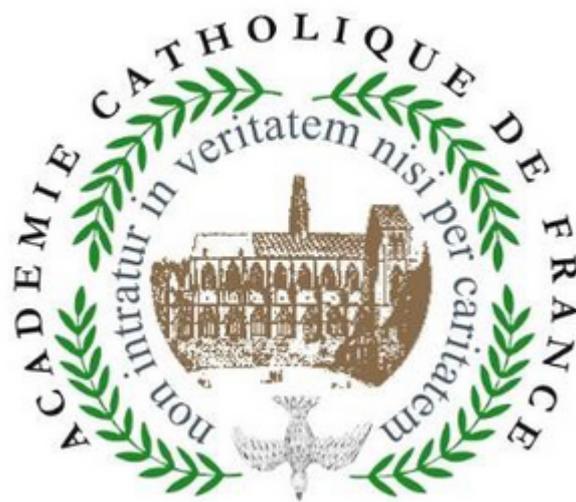


## Le maire de Lyon part-il en guerre contre les catholiques ?



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 08 septembre 2020

Source [À peine élu à la mairie de [Lyon](#), l'écologiste [Grégory Doucet](#) n'a pas perdu de temps pour imprimer sa marque en annonçant qu'il ne participera pas à la traditionnelle cérémonie du renouvellement du vœu des échevins, par « *respect de la laïcité* », a-t-il jugé utile de préciser.

Cette manifestation remonte à 1643. À l'occasion de l'épidémie de peste frappant l'Europe, les échevins – c'est-à-dire les conseillers municipaux d'alors – décident d'une offrande à l'Église et placent la capitale des Gaules sous la protection de la Vierge Marie. Depuis, ce vœu est renouvelé tous les 8 septembre.

Raymond Barre et Michel Noir, qui n'étaient pourtant pas connus pour hanter les sacristies, pas plus que Gérard Collomb, franc-maçon notoire, n'ont jamais manqué une seule de ces cérémonies, participant ainsi à la remise de l'écu symbolique à l'archevêque de Lyon.

Grégory Doucet, lui, avait tout d'abord laissé entendre qu'il maintiendrait la tradition, tout en affirmant « *vouloir d'ici là réfléchir au symbole à donner à cette présence* ». Il a réfléchi, ou d'autres l'ont fait à sa place : ses partenaires mélenchonistes, semble-t-il. Alexandre Chevalier, président du groupe LFI au conseil municipal, estime ainsi que l'argument de la tradition ne tient pas la route, n'hésitant pas à rappeler qu'Édouard Herriot, figure du radicalisme de combat et maire de Lyon, de 1905 à 1940, boudait, lui, ostensiblement cette réunion.

Et le nouveau maire d'utiliser l'argument ultime : « *Après avoir été abolie avec la Révolution française, ni l'Empire ni la monarchie de Juillet n'osèrent rétablir cette cérémonie. En fait, il faudra attendre le régime de Vichy pour que le vœu des échevins redevienne une pratique officielle.* »

Fort bien. Mais dans ce cas, pourquoi ne pas abolir toutes ces autres [lois édictées par le régime](#) en question, dont plus d'une centaine sont encore en vigueur : carte nationale d'identité, salaire minimum ancêtre du SMIC, Ordre des médecins, Licence IV, rugby à XV plutôt qu'à XIII, médecine du travail et autres cantines d'entreprise ?

Dans un semblable registre, il serait également bienvenu de pratiquer un autre droit d'inventaire, celui du legs mélenchoniste. On rappellera ainsi que, durant la campagne présidentielle de 2017, c'est en brandissant un rameau qu'il s'adressa à la foule de ses supporters, le dimanche des Rameaux, précisément. En février de la même année, c'est encore lui qui, à l'occasion d'un entretien accordé à *Famille chrétienne*, affirme qu'« *il n'y a pas d'avortements heureux* », que « *l'avortement est une décision difficile à prendre* » et qu'il n'est pas la peine « *d'ajouter de la pression* ».

La sortie de Grégory Doucet est donc d'autant plus inepte qu'on peut tout à fait se rendre dans une église sans être catholique, dans une mosquée sans être musulman ou une synagogue sans être juif. Il s'agit juste d'un geste amical, sans portée politique ni religieuse. Lors de la messe d'enterrement du pape Jean-Paul II,

en 2005, il y avait des dignitaires religieux saoudiens, israéliens et iraniens, des dignitaires politiques, certains croyants et d'autres non. On n'a pas souvenir que ces gens aient été sommés de se convertir ou accusés de cautionner une croyance qui n'était pas la leur.

D'ailleurs, les échevins de 1643, à l'occasion de ce vœu, n'appelèrent pas qu'à sauver les seuls catholiques face à une maladie connue pour toucher sans discernement pieux et mécréants. Bref, ils pensaient « collectif », au contraire d'un maire dont le sectarisme bigot paraît tenir lieu de religion.

De son côté, Monseigneur Michel Dubost, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, s'est contenté de dire « *qu'il n'en ferait pas une maladie* ». À propos de maladie, il est à déplorer que le vaccin contre la peste verte n'ait pas encore été trouvé à ce jour.